

## PROCÈS VERBAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE  
LA POLICE NATIONALE

POLICE JUDICIAIRE DE PARIS

L'an deux mille quatorze,  
le dix-sept juillet à vingt-trois heures trente-cinq

Nous, Jules MAIGRET  
COMMISSAIRE DE POLICE  
en fonction à la P.J. de Paris

Officier de Police Judiciaire en résidence à Paris

---"Étant en villégiature à Concarneau-----

---"Poursuivant l'enquête préliminaire-----

---"Mandons et entendons la personne ci-après dénommée qui nous  
déclare :-----

---SUR SON IDENTITÉ:-----

---"Je me nomme NOLWENN épouse LE POMMERET."-----

---"Je suis SANS PROFESSION."-----

---"Lui ayant préalablement communiqué la teneur du dossier,  
recueillons ainsi qu'il suit ses déclarations-----

---SUR LES FAITS:-----

---"QUESTION : Quelles étaient vos relations avec la victime?"---

---"RÉPONSE : J'ai épousé M. LE POMMERET YVES aujourd'hui même. Il est  
décédé alors que nous fêtions notre mariage en compagnie de quelques-  
unes de nos connaissances."-----

---"QUESTION : Vous et M. LE POMMERET YVES étiez épris l'un de  
l'autre depuis longtemps?"-----

---"RÉPONSE : J'ai accepté d'épouser M. LE POMMERET YVES pour  
épouser les dettes de mon père. C'était un industriel concarnois  
reconnu avant qu'il ne fasse faillite. M. LE POMMERET YVES  
voulait se marier, nous avons conclu un arrangement : il  
règlerait les dettes de mon père au terme de notre première  
année de mariage. J'avais l'intention de divorcer une fois  
l'argent versé."-----

---"QUESTION : Vous êtes donc désormais en capacité de renflouer  
votre fortune familiale plus tôt que prévu. Et le décès soudain  
de votre époux vous épargne le scandale d'un divorce."-----

---"RÉPONSE : En effet, mais me voici suspectée du meurtre d'un  
homme que j'ai épousé pour son argent. Ma situation est loin d'être  
enviable. D'autant que j'avais fini par résoudre mes problèmes  
financiers grâce au banquier de mon mari qui m'a permis d'imiter la  
signature de M. LE POMMERET YVES sur un acte de virement. J'allais  
bientôt obtenir l'argent qu'il me fallait et le divorce pour  
faute."-----

---"QUESTION : Votre mari vous trompait après un jour de mariage à  
peine? Connaissez-vous sa maîtresse?"-----

---"RÉPONSE : Il me trompait bien avant notre mariage et je doute  
qu'il se soit limité à une seule maîtresse. Il était incapable  
d'être fidèle à une femme."-----

---Après lecture faite personnellement, MME NOLWENN ÉPOUSE LE  
POMMERET persiste et signe avec nous le présent à vingt-trois heures  
cinquante-sept.-----

AFFAIRE :

HOMICIDE DE  
M. LE POMMERET YVES

OBJET :

AUDITION DE  
MME NOLWENN  
ÉPOUSE LE POMMERET

MME NOLWENN ÉPOUSE LE POMMERET

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE